

VOTER A-T-IL ENCORE UN CENS ?

Le corps électoral se structure aujourd'hui de telle façon qu'il ne faut plus espérer d'alternative dans les politiques économiques en passant par les urnes. Si le suffrage universel a été un bon moyen pour faire avancer le débat et progrès dans nos sociétés occidentales, il se trouve désormais aux mains d'une tranche d'âge oisive ou en passe de l'être, détentrice de la plus grande part du patrimoine. La comparaison est osée, mais il n'est pas exagéré de montrer qu'elle ressemble par sa structure, ses attentes et ses modes de vie à la bourgeoisie d'avant 1848, lorsque les représentants de la nation étaient élus au suffrage censitaire.

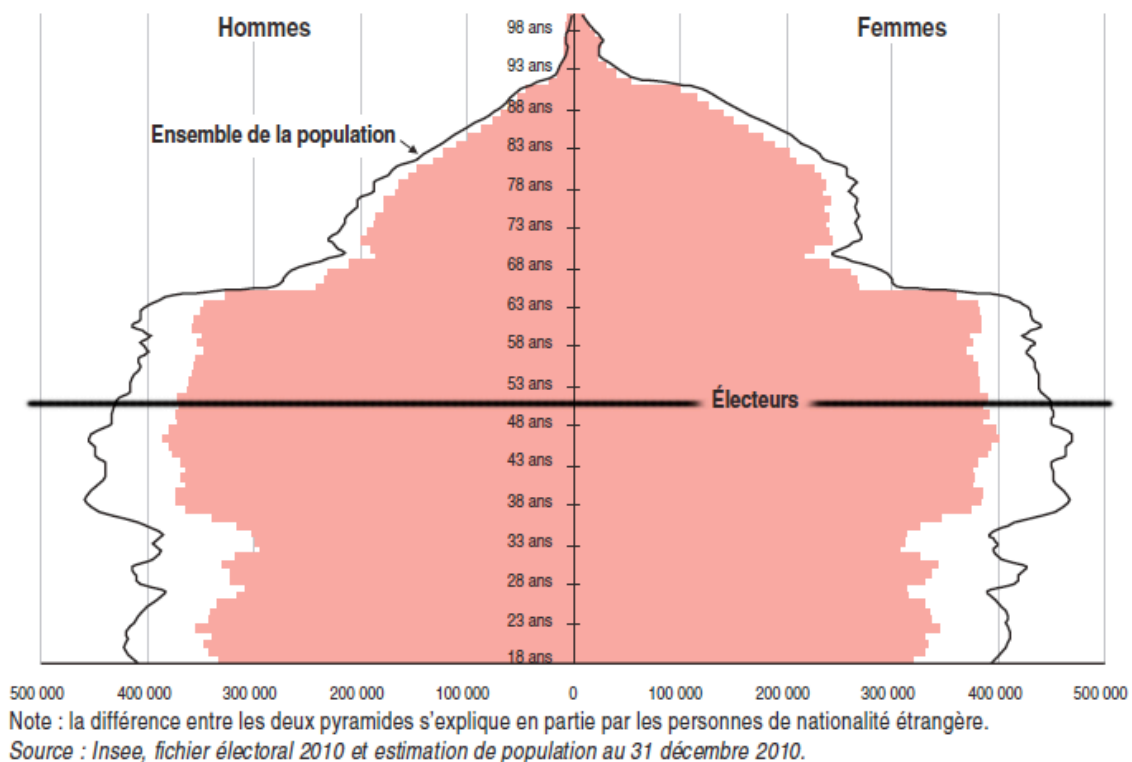
Après avoir constaté l'aggravation du nombre de gens qui votent avec leurs pieds après chaque scrutin national depuis les années quatre-vingt, on commente à présent le vieillissement du corps électoral en se désolant que les jeunes gens auront plus tendance à s'en désintéresser que les personnes âgées (35% contre 19% en 2017), en même temps que leur poids électoral diminue (26% des électeurs ont moins de 36 ans contre 29% dans la population)¹. Conflit de générations ? On se souvient du slogan « élections, piège à cons » des jeunes soixante-huitards, qui aujourd'hui se pressent en grand nombre au fond des isolements ! Ainsi, l'âge médian du corps électoral a-t-il crû depuis 1978 (44 ans contre plus de 50 en 2011), quand l'élection législative a consacré un soudain rajeunissement depuis 1936 avec l'abaissement de la majorité civile à 18 ans... S'il n'en avait pas été ainsi, on n'aurait plus vu que des cheveux blancs dans les bureaux de vote !

Le phénomène est observé dans la plupart des pays de l'OCDE, et l'on n'est pas plus avancé dès lors qu'on se borne à le constater. On sait en néanmoins que cette évolution influe sur les promesses électorales, plus encore depuis que les équipes des candidats segmentent les cibles en utilisant des sondages très pointus pour préparer la campagne. L'abandon du thème de la sortie de l'euro a certainement été la conséquence pour l'extrême-droite à s'aliéner une partie de l'électorat âgé et conservateur, pour qui le retour au franc laissait présager de trop grands bouleversements et la peur du retour d'une inflation comme il l'avait connue dans les années soixante-dix. Même circonspection à Gauche, où les injonctions à faire défaut avec désinvolture sur la dette publique s'épuisent devant la crainte de spolier toute l'épargne populaire investie dans les livrets et les assurances-vie.

¹ <https://www.europe1.fr/politique/presidentielle-qui-sont-les-electeurs-de-france-3307571>

Bien que l'épouse du futur président de la République ait pu jouer un rôle dans la communication du candidat en 2017, via la couverture massive sur les magazines qu'on trouve souvent dans les salles d'attente des salons de coiffure ou des médecins, pour s'attirer l'attention, sinon les faveurs d'un électorat âgé (1 électeur sur 3 a plus de 60 ans en 2011), c'est juste l'écume des choses dans la mesure où la clef de notre système représentatif se situe dans le vote de l'impôt, et c'est ce que les éditorialistes et les politiques dans l'opposition ont abondamment commenté lors de l'irruption du mouvement des Gilets Jaunes à la fin de l'année suivante et un an et demi de lois sociales aux dépens du travail, et au bénéfice des grandes entreprises et des revenus du capital mobilier essentiellement. Qu'une taxe supplémentaire sur les carburants ait pu servir à couvrir une partie de leurs charges sociales (CICE) fit scandale, quand bien même on l'habilla du vert de l'écologie !

① Une pyramide des âges proche de celle de l'ensemble de la population



Moins l'inscription sur les listes électorales ou l'expression du vote le jour du scrutin concerne les jeunes classes d'âge et plus elles sont lésées par le résultat d'abord, par les politiques économiques ensuite et avec certitude. Mais le désintérêt de plus en plus affirmé de la jeunesse pour les bureaux de vote n'est-il pas aussi le fruit d'une expérience qui lui confirme un défaut de prise en compte de ses aspirations, comme si les jeux étaient déjà faits ? Ses modes d'expression vindicatifs et quelquefois violents, en revanche, se sont

illustrés à partir du 1^{er} décembre 2018, à moins qu'ils ne soient que la répétition des débordements observés pendant la législature précédente, avec la révolte des Bonnets Rouges en Bretagne à l'automne 2013, puis la protestation contre la loi Travail présentée par Myriam El Khomri, sous le deuxième gouvernement Valls.

Le patrimoine net médian des ménages est de 114.000 euros en 2019, c'est-à-dire en déduisant leur endettement. Mais seulement 10% des jeunes les plus fortunés démarrent avec au moins 90.000 euros en poche ; pendant que les 10% des personnes de plus de 70 ans les moins fortunées disposent au mieux de 7.000 euros. Curieusement, il se trouve que l'âge médian est le même en France pour ce qui concerne le patrimoine et le corps électoral, et dans les deux cas, ce sont les plus de 50 ans qui déterminent la politique de la nation en fonction de leurs biens, et accessoirement de leurs revenus. On pourrait penser que le patrimoine des Français se présente essentiellement investi dans l'immobilier, mais c'est le cas de 62% des ménages² seulement — 58% sont propriétaires de leur résidence principale —, alors que 88% se voient nantis d'un patrimoine financier. Très logiquement, le patrimoine est de plus en plus important au fur et à mesure qu'on avance en âge.

Pour les personnes au sommet de leur carrière professionnelle ou à la retraite, la stabilité de la monnaie se vit comme une garantie d'un niveau de vie constant, d'autant plus lorsqu'elle est considérée comme forte. Le choix d'une destination pour un voyage à l'étranger s'agrandit, tandis que les prix des produits importés demeurent toujours accessibles. Mais pour celles qui débutent, trouver un emploi — stable si possible — et un logement consiste à se heurter au chômage et à la pression salariale d'une part, et à des loyers prohibitifs d'autre part. Le patrimoine net médian chez les moins de 30 ans s'élève à 7.200 euros et les salaires sont au bas de l'échelle quelle que soit la qualification. La vie est ainsi faite qu'on démarre toujours dans la vie moins riche que ses aînés, et qu'on construit son patrimoine tout au long de sa vie. La politique permettrait que ce désavantage naturel ne soit pas un handicap et que chacun puisse, peu ou prou, trouver une trajectoire pour se faire une place en fonction de ses moyens et de son talent... Mais il serait raisonnable alors qu'elle ne dégénère pas en conflit de générations, où des parents n'envoient pas leur progéniture s'éreinter dans une course d'obstacles dont les règles sont établies à leur détriment.

À ceux qui se plaignaient du suffrage censitaire, Guizot aurait répondu « Enrichissez-vous par le travail et l'épargne et vous deviendrez électeurs ». Le cens, fixé sous la Monarchie de Juillet à 200 francs, était l'impôt minimal dont il fallait s'acquitter pour participer au processus électoral. Ce système électoral fut aboli en 1848, après que fut proclamée la II^{ème} République, et le

² <https://www.insee.fr/fr/statistiques/4265758>

suffrage universel masculin qui l'a remplacé, n'a pas empêché Louis-Napoléon Bonaparte de se faire élire à la magistrature suprême le 10 décembre, avant que de conserver définitivement le pouvoir deux ans plus tard, grâce à un coup d'État. À l'époque, la population française, beaucoup plus jeune, se remettait des saignées causées par les guerres napoléoniennes, et la population active représentait à nouveau la majorité du corps électoral : 49% en 1830, et près de 51% en 1840 et en 1848. À l'impôt comme fondement d'appartenance au corps électoral, entre 1815 et 1848, on a reproché un déterminisme conservateur et des politiques économiques essentiellement favorables aux possédants, d'abord propriétaires fonciers et gros industriels ou banquiers, puis de la bourgeoisie grâce à l'abaissement du cens... Rappelons également que c'est à l'historien et homme politique François Guizot, figure emblématique de la politique française de 1830 à 1848, que l'on attribue le concept de lutte des classes.

Dans les conditions où il s'applique actuellement, le suffrage universel ne serait-il pas frappé d'obsolescence ? Dès lors que d'un point de vue purement statistique, la lutte des classes coïncide avec la lutte des classes d'âge, ce système électif ne tiendrait ses promesses que dans certaines conditions. Si l'inscription sur les listes électorales est obligatoire (c'est le seul délit qui ne soit pas assorti de sanction, selon le code électoral), les pouvoirs publics procèdent désormais à l'inscription automatique des jeunes gens en âge de voter, deux ans après qu'ils se sont acquittés des formalités de recensement pour participer à la journée de défense et de citoyenneté. Une telle procédure, contre-productive en apparence pour un pouvoir en place si l'abstention l'avantage forcément, illustre à merveille la nécessité de maintenir l'illusion de la fiction d'une expression égale de chacun grâce au suffrage universel.

Ainsi la démocratie française, chère à Valéry Giscard D'estaing dont le décès a rappelé le concept à ceux qui l'ont appréhendé au cours des années soixante-dix, est-elle considérée aujourd'hui comme défailante³ par un des organes de presse anglo-saxon parmi les plus influents, et le processus électoral fait justement partie des critères essentiels pour qualifier la qualité du régime étudié. Ce n'est certainement pas un hasard si c'est sous son mandat que le corps électoral a été brutalement rajeuni, mais cela ne lui a pas porté bonheur. D'aucuns proposent maintenant de porter le droit de vote à 16 ans et leurs voix ne sont guère entendues, car il semble que pousser un système vicié toujours plus loin, et jusqu'à l'absurde, ne résout pas le problème.

³ <https://www.franceinter.fr/emissions/geopolitique/geopolitique-04-fevrier-2021>